



Mené conjointement par la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire et l'Agence des Espaces verts d'Île-de-France, le projet de Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP) a été arrêté et validé.

C'est près de 3 700 hectares d'espaces agricoles et forestiers qui vont être préservés avec la garantie du maintien et du développement de l'agriculture, le renforcement de la gestion des forêts et la valorisation des paysages pour les habitants sur l'ensemble du territoire de Marne-et-Gondoire. À Collégien, le périmètre couvre à la fois le nord-est de la commune et le sud à hauteur de la ZAC de Lamirault.

## CARTE DU PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS PÉRIURBAINS À COLLÉGIEN

